

## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

#### **Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplet attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

## ATTESTATION QS sport

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM] ..... ,  
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01 et avoir répondu par la  
négative à l'ensemble des rubriques.*

*Date et signature du sportif.*

### Pour les mineurs :

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM] ..... ,  
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM], atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire  
de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

*Date et signature du représentant légal.*

## FOURNITURE DU CERTIFICAT MEDICAL

Un **certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive** était jusqu'à présent exigé chaque année.

Le décret ministériel (n°2016-1157 du 24 août 2016) a modifié cette disposition : désormais, le certificat médical est exigible tous les 3 ans.

**Pour une première licence**, l'adhérent doit remettre au club **un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la discipline choisie** (*faire rajouter si nécessaire : y compris en compétition*).

**Pour un renouvellement de licence**, et si un certificat médical a déjà été fourni pour l'année précédente, le pratiquant est invité pendant les 2 années intermédiaires à remplir un questionnaire de santé « QS-SPORT » (voir au dos) qu'il conservera (ce formulaire est strictement confidentiel). En fonction de ses réponses, le licencié doit remettre au club **soit l'attestation QS-sport complétée et signée**, justifiant ainsi qu'il aura répondu de façon négative à chaque rubrique du questionnaire de santé, **soit un nouveau certificat médical**.

Les réponses au questionnaire médical sont personnelles, mais nous vous demandons d'y répondre objectivement, c'est vous qui vous engagez pour votre santé ou celle de votre enfant. En cas de doute, il vous suffit de fournir un nouveau certificat médical.

AJC Saintry sur Seine  
Septembre 2017